

**SANTÉ** Le nouveau centre de dialyse à l'hôpital a été inauguré

# Une véritable offre de santé publique

© Le Dauphiné



Pour Bruno Vincent, directeur de l'hôpital d'Ambilly, « C'est une coopération exemplaire qui préfigure l'avenir de la communauté hospitalière de territoire. »



Il y a eu la première pierre, il y a un an. Jeudi soir, le bâtiment de dialyse, construit par l'Aural (association pour l'utilisation du rein artificiel de la région lyonnaise) pour le groupement de coopération sanitaire dialyse Haute-Savoie a été inauguré.

Depuis 20 ans, l'Aural développe en partenariat avec les Hôpitaux du Léman et spécifiquement avec son équipe néphrologique, le traitement par la dialyse en

Haute-Savoie Nord. L'unité d'autodialyse d'Ambilly est opérationnelle depuis 1988 et celle de Thonon, depuis 2005. Les deux structures se sont rapprochées pour apporter une offre de soins concertée en réponse aux besoins objectifs dans le schéma régional de l'organisation sanitaire (3<sup>e</sup> génération).

## Répondre à la forte demande

Le groupement de coopération sanitaire dialyse (réunissant le Chiab, les Hôpitaux

du Léman et l'Aural), a vu le jour pour que les patients bénéficient d'une complémentarité approfondie avec les meilleures compétences médicales. Le projet se déroulera en trois phases : la construction d'un bâtiment à Ambilly, le transfert des activités du centre hémodialyse vers le nouveau centre hospitalier Annemasse-Bonneville (horizon 2012) et le transfert de l'actuelle unité d'autodialyse de l'Aural à Ambilly en 2012 vers ce site.

## REPÈRES

### TRAVAUX

■ Les travaux ont débuté à l'automne 2008, le bâtiment a été livré en juin dernier. L'ouverture officielle s'est faite le 14 septembre. Coût global (hors équipements), 850 000€ HT.

### FONCTIONNEMENT

■ Cette unité d'hémodialyse comprend 8 postes. Elle fonctionne en alternance avec une activité de dialyse médicalisée gérée par l'Aural et un centre d'hémodialyse pour adultes géré par les Hôpitaux du Léman.

« Une centaine de patients sont actuellement traités dans les différentes structures hospitalières, mais en 2010, on atteindra les 130 patients. D'où l'intérêt d'une coopération pour répondre à cette demande avec un regroupement autour d'un centre hospitalier lourd, tout en conservant des structures d'accueil de proximité », a rappelé le professeur Laville. Pour Bruno Vincent, directeur de l'hôpital d'Ambilly, « C'est une coopération exemplaire qui préfigure l'activité l'avenir de la communauté hospitalière de territoire. Il faut élargir le choix et proposer les meilleures conditions aux patients. Nos hôpitaux doivent s'ouvrir, s'adapter à tous, ensemble. »

« Ce projet répond à un besoin. C'est un outil supplémentaire, un projet de qualité. C'est une meilleure réponse apportée aux patients », a précisé René Bonhomme, directeur de la DDASS. « La concurrence est matière de santé est une absurdité », a conclu le maire d'Ambilly Guillaume Mathelier.

Sabine PELLISSON